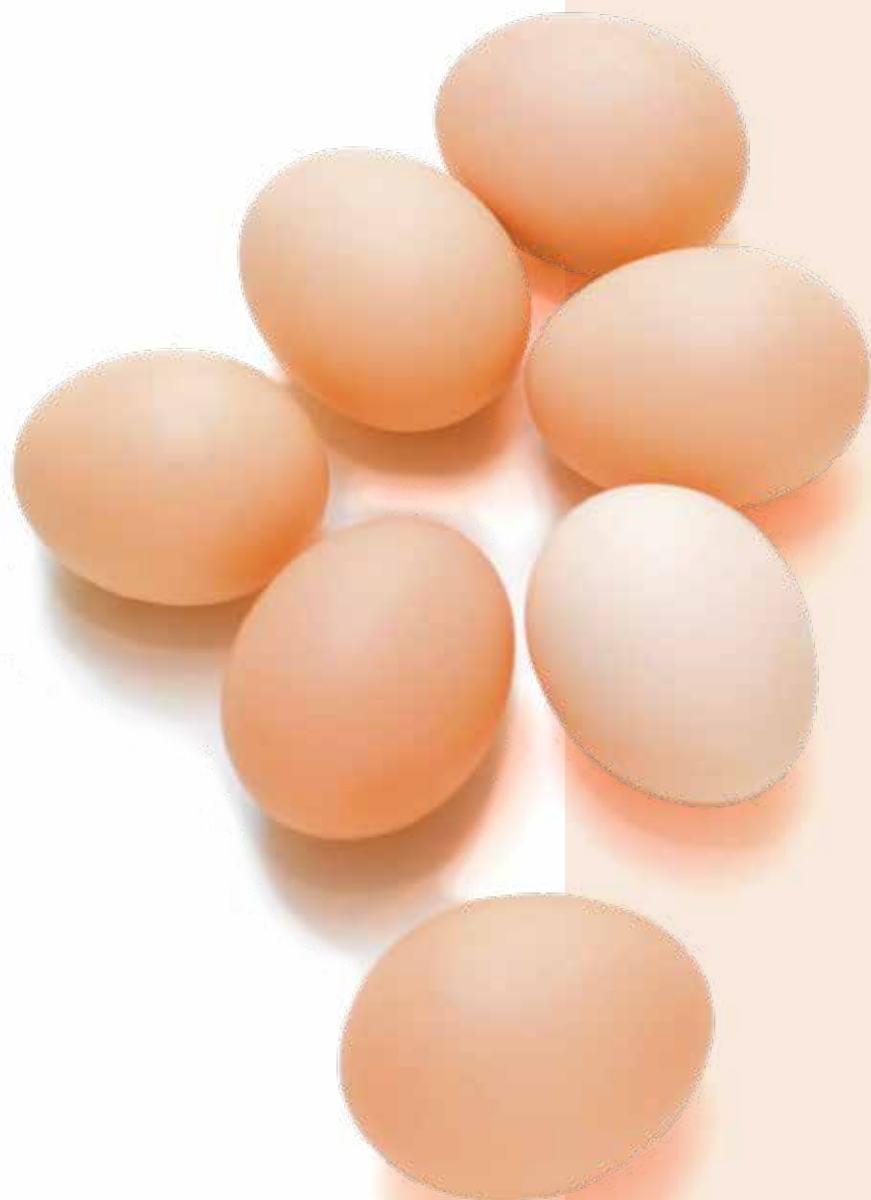


Les Producteurs
d'œufs d'incubation
du Québec



Table des matières

Message du président	4
Profil et structure	9
Conseil d'administration et membres du personnel	10
Rapport des activités	11
Rapport du comité de production	18
Rapport sur les programmes	20
Rapport sur le contingentement	22
Statistiques	24



Message du président

Chers membres et collègues,

L'année 2021 fut, pour les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ), pleine de rebondissements, d'accomplissements et de nouveautés. Si, malheureusement, son déroulement fut de nouveau teinté par les aléas de la pandémie de COVID-19, les POIQ ont poursuivi le travail de collaboration au sein duquel ils s'étaient investis au cours de l'année précédente afin de contenir les impacts de la crise sanitaire. Je souhaite ainsi débiter le présent bilan en remerciant les productrices et producteurs pour leur engagement envers la mise en œuvre de solutions collectives face à différents enjeux, de même que pour leur contribution en vue de réduire l'instabilité des conditions de marchés et de mieux préparer l'organisation à affronter de futures embûches. Les répercussions de la crise sanitaire sur la filière avicole québécoise ont continué à se manifester tout au long de l'année. Également, l'avènement d'une tempête de neige majeure dans le sud des États-Unis en février a engendré des difficultés d'approvisionnement en poussins d'oiseaux reproducteurs, qui se sont fait sentir au cours de l'année. Parallèlement, une hausse significative de l'allocation nationale fut adoptée afin de répondre aux besoins croissants des marchés. Dans ce contexte et malgré nos intentions, il n'aura pas été possible de produire la totalité de l'allocation du Québec pour le cycle C-2021.

Après plusieurs mois de réflexions et d'analyses, le conseil d'administration a établi les grands principes d'un système équitable de distribution de la croissance de l'allocation.

Au cours des derniers mois, les reprises progressives des activités en présentiel et les retours vers le télétravail à temps plein se sont succédé. Alors que cette situation nous a amenés à demeurer agiles afin d'assurer une gestion efficace du syndicat, elle ne nous a pas empêchés d'offrir des services de qualité aux membres. L'apport de notre équipe à cet égard doit être souligné. Nous comptons sur des permanents dévoués, qui ont à cœur le succès de notre organisation. Je salue l'excellence de leur travail et les remercie sincèrement.

Plusieurs dossiers de nature stratégique pour le secteur ont considérablement progressé en cours d'année. Après plusieurs mois de réflexions et d'analyses, le conseil d'administration a établi les grands principes d'un système équitable de distribution de la croissance de l'allocation. Celui-ci permettrait aux entreprises de plus petite taille de croître plus rapidement et favoriserait le maintien du nombre de productrices et producteurs. Cet imposant chantier prévoit également une uniformisation des catégories de quotas et l'émission de nouvelles unités afin de ramener le taux d'utilisation près de 100 %. En 2022, les membres des POIQ seront invités à se prononcer sur les orientations et les paramètres mis de l'avant par le conseil d'administration.

Ce dernier, ainsi que les permanents des POIQ, accompagnés de Forest Lavoie Conseils, ont également élaboré le Plan stratégique

2022-2024 de l'organisation. Cette démarche est fort pertinente pour un syndicat comme le nôtre; elle permet un travail assidu d'introspection, ainsi que l'établissement de priorités et d'actions pour les trois prochaines années.

Par ailleurs, 2021 fut l'occasion de réaliser une édition spéciale du Programme pour l'établissement de nouveaux producteurs (PENP), prévue afin de marquer le 40^e anniversaire de notre plan conjoint. Cela a permis de porter à cinq le nombre de bénéficiaires du PENP depuis son lancement en 2008. J'en profite pour réitérer mes félicitations à Caroline Wolfe, gagnante de la présente édition, mais également à toutes les participantes et tous les participants des dernières années.

Parmi les autres dossiers qui ont occupé notre équipe, en voici qui méritent d'être soulignés : l'ajout d'un service d'audits et d'accompagnement des productrices et producteurs dès 2022 et l'obtention de la première certification du Programme de soins aux animaux (PSA) pour l'ensemble des sites de production de nos membres. Déterminés à contribuer au développement responsable de la production, nous avons par ailleurs soumis un engagement en vertu du Plan d'agriculture durable du MAPAQ. Un projet porteur de changements et une demande d'appui financier ont conséquemment été déposés dans le cadre de ce programme afin d'encourager l'implantation de haies brise-vent adaptées aux sites de production avicole.

À l'échelle nationale, les membres des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) sont notamment parvenus à une entente afin d'améliorer la flexibilité du système canadien d'allocation. Celle-ci prévoit une marge de surproduction pour toutes les provinces membres à 2 % de l'allocation, ce qui correspond à une quantité quatre fois plus élevée que la marge de surproduction qui avait cours précédemment. Pour les cas de force majeure, un mécanisme de réallocation temporaire de certains volumes a également été mis en place entre les provinces. Ces changements sont accueillis avec beaucoup d'enthousiasme par les POIQ.

Parallèlement, il a été convenu de reporter l'Entente Québec-Ontario en 2021, aux mêmes conditions.

Les détails du Programme pour l'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO) ont aussi été partagés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Les productrices et producteurs ont été invités à soumettre leur demande sur la plateforme en ligne du programme qui, rappelons-le, constitue la compensation promise par le gouvernement en échange des accès supplémentaires au marché canadien accordés dans le cadre de l'Accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Il s'agissait d'un développement attendu depuis un certain temps et son lancement fut donc une excellente nouvelle! Bien que 88,6 millions de dollars seront rendus disponibles aux productrices et producteurs d'œufs d'incubation du Canada au cours des dix prochaines années, les déboursés

se feront progressivement durant cette période. Je vous suggère donc de soumettre vos projets ou vos réclamations rapidement.

La dernière année a également amené l'organisation sur un terrain avec lequel elle est beaucoup moins familière, soit la gestion d'un dossier litigieux devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Régie). Les POIQ ont soumis, en toute bonne foi et après avoir reçu une demande sérieuse à cet égard, des assouplissements réglementaires au bénéfice des productrices et producteurs d'œufs d'incubation qui souhaitent exercer à petite échelle, sans détenir de quota. La Régie a approuvé lesdits assouplissements, mais des voix se sont élevées en opposition aux modifications adoptées. À notre grande surprise, des demandes de révision de la portée du Plan conjoint des producteurs d'œufs d'incubation du Québec et d'annulation de la décision de la Régie ont été acheminées auprès de cette dernière. En conséquence, celle-ci a décidé de tenir des audiences en février et mars 2022 afin d'entendre les observations des demandeurs et des POIQ, notamment, sur les questions soulevées. Ces audiences permettront par ailleurs aux parties de soumettre des solutions constructives dans le but de dénouer l'impasse; une occasion dont nous avons assurément l'intention de profiter.

Il est à noter que cet exercice, très énergivore pour notre organisation, a engendré le report d'un an de l'évaluation périodique des interventions de l'office par la Régie, qui doit maintenant se tenir à l'automne 2022.

À l'échelle nationale, les membres des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) sont parvenus à une entente afin d'améliorer la flexibilité du système canadien d'allocation.



Je souhaite conclure ce bilan annuel en vous remerciant de votre confiance et de votre participation aux activités des POIQ.

Impatient de vous retrouver en personne afin, entre autres, de célébrer le 40^e anniversaire du plan conjoint, je souhaite conclure ce bilan annuel en vous remerciant de votre confiance et de votre participation aux activités des POIQ. Je suis honoré d'avoir l'occasion de vous représenter, chers membres, et de défendre vos intérêts auprès de différentes instances. Je tiens également à saluer l'esprit de collaboration qui nous unit à nos acheteurs, Les Couvoiriers du Québec, et aux autres partenaires de la filière. Il est beaucoup plus facile de relever les défis qui se dressent devant nous lorsque nous travaillons de concert. ●



Gyslain Loyer
Président

Sincères salutations,





Profil et structure

Fondés en 1973 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et affiliés à l'UPA, les POIQ représentent les productrices et producteurs québécois d'œufs d'incubation de poulet à chair et de poudeuse d'œufs. Ils comptent également dans leurs rangs, à titre de membres associés, les éleveuses et éleveurs d'oiseaux reproducteurs. Puisqu'ils ont signé, en 1986, l'Entente fédérale-provinciale sur la commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair, les POIQ sont également membres des POIC.

Mission

Les POIQ ont pour mission d'appuyer leurs membres dans le développement et la pérennité de leur entreprise œuvrant à la production d'œufs d'incubation de qualité, selon les plus hauts standards de santé et bien-être animal, de salubrité et de protection de l'environnement.

Pour ce faire, les POIQ s'impliquent activement dans :

- La défense et la promotion de la gestion de l'offre;
- La mise en place de politiques favorables à l'établissement et à la relève;
- La mise en marché des œufs d'incubation par l'entremise d'un plan conjoint, des règlements et de conventions de mise en marché qui en découlent;
- Le développement et l'application de programmes permettant de satisfaire les attentes sociétales;
- La représentation de ses membres auprès des diverses instances gouvernementales et partenaires.

Vision

Forts, dynamiques, rassembleurs, consensuels et attractifs, les POIQ veillent à la pérennité de ses membres et à la performance du secteur. Les POIQ sont reconnus pour leur leadership et leur culture d'innovation.

Valeurs

- Intégrité et transparence
- Concertation et collaboration
- Équité et respect
- Savoir-faire et excellence
- Polyvalence et professionnalisme ●

Conseil d'administration



Gyslain Loyer
› **Président**
Conseil exécutif
Comité de production



David Phaneuf
› **1^{er} vice-président**
Conseil exécutif
Comité de production



Robert Massé
› **2^e vice-président**
Conseil exécutif
Comité de production



Clément Allard



Marie-Pier Lefebvre
Comité de production
Comité de surveillance



Sébastien Morin
Producteur-couvoirier
Comité de surveillance



Richard Sénéchal
Producteur-couvoirier

Membres du personnel



Marie-Ève Bourdeau
Directrice générale



Geneviève Drouin
Adjointe administrative



Maryse Jutras
Auditrice principale



Benoit Michaud
Agent de
commercialisation



Irina Socolova
Auditrice

Rapport des activités

Survol des marchés

Production d'œufs d'incubation de poulet à chair

Après une année 2020 éprouvante en raison de la situation sanitaire et en dépit des soubresauts ainsi que de l'incertitude qui ont perduré en 2021, la production d'œufs d'incubation de poulet à chair est revenue à son niveau d'avant la pandémie, totalisant 216,4 millions d'œufs, soit une hausse de 2,8 % par rapport à 2020. Pour sa part, le marché du poulet a crû de 4,4 % au Québec, la demande en poussins ayant augmenté de 5,7 %.

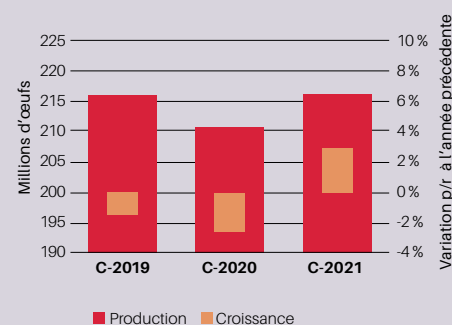
Malgré ces données, la production d'œufs d'incubation a été inférieure au contingent émis au Québec par les POIC. Cette situation s'explique par la combinaison de deux facteurs. Le premier concerne les hausses majeures de l'allocation du Québec. Elle est passée de 205 millions d'œufs en novembre 2020, à 210 millions en mars 2021, pour conclure à 217 millions en juillet. Ensuite, les difficultés d'approvisionnements en oiseaux reproducteurs auprès des compagnies génétiques ont décalé d'une à plusieurs semaines les placements de plusieurs productrices et producteurs entre mars et juillet 2021, entraînant un report d'une partie de la production vers 2022. Cette insuffisance de production locale a été compensée par des importations régulières et supplémentaires, une première depuis 2017 dans ce dernier cas.

Production d'œufs d'incubation de poudeuse d'œufs

Prévoyant un marché stable ou en baisse, la production d'œufs d'incubation de poudeuse d'œufs a décliné de 4,7 %. La demande québécoise en poulettes a suivi la même tendance, diminuant d'un peu moins de 4 %. Rappelons que l'année 2020 avait atteint un record, soit 21,3 millions d'œufs. Bien qu'ayant décliné, le nombre d'œufs produits a tout de même franchi le seuil des 20 millions en 2021 et représente la deuxième année quant à l'importance de la production du secteur. ●



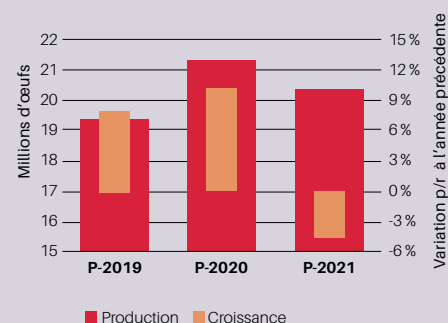
Production d'œufs d'incubation de poulet à chair



Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada et Institut de la statistique du Québec



Production d'œufs d'incubation de poudeuse d'œufs



Source : Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec

Dossiers nationaux

Les POIC ont mis en place un mécanisme d'ajustement temporaire d'échanges d'allocations entre les provinces lorsqu'un cas de force majeure empêche l'une d'elles de produire sa part. Ce système autorise l'office à approuver en temps opportun le mouvement d'œufs d'incubation de poulet à chair et à favoriser le transfert de contingents entre les provinces touchées en vue d'assurer la production de l'allocation nationale. Il répond, en partie, aux demandes formulées par plusieurs membres, dont le Québec, afin de rendre la formule plus flexible au niveau canadien.

Une révision de l'entente sur l'imposition de dommages-intérêts à l'échelle canadienne a également été effectuée. Elle prévoit notamment la mise en place de pénalités de sous-production et une augmentation de la marge de surproduction à 2 % pour toutes les provinces membres. En 2020, elle s'élevait à 1 million d'œufs pour le Québec et l'Ontario et 1 % de l'allocation pour les autres membres des POIC. La marge du Québec passe donc de 1 million d'œufs à plus de 4 millions. Cela nous offre plus de souplesse pour atteindre notre allocation et réduit ainsi les risques d'excéder la marge, ce qui entraînerait des sanctions financières. Ce changement répond à un conflit qui perdurait au niveau national et nous sommes très satisfaits du dénouement.

L'Entente Québec-Ontario sur la location de contingents entre les deux provinces a été reconduite en 2021, aux mêmes conditions que l'accord initial. L'objectif était de maintenir la stabilité dans un marché déjà affecté par la crise sanitaire. Cependant, les négociations n'ont pas progressé suffisamment pour permettre la ratification d'une nouvelle entente pour 2022. Les POIQ se sont montrés ouverts à un engagement à long terme, mais celui-ci doit répondre aux besoins de notre organisation.

En novembre 2021, le Québec fut, pour la toute première fois, l'une des deux provinces sélectionnées pour être auditées par une tierce partie sur l'administration du PSA. À la suite de ces vérifications, différents ajustements ont été apportés à nos politiques et procédures, telles que l'élaboration d'une marche à suivre pour le traitement des plaintes, en conformité au Manuel de gestion du PSA et du Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI). ●



La marge de surproduction du Québec passe de 1 million d'œufs à plus de 4 millions.



Gestion de l'offre

À la suite de son retrait de l'Union européenne en janvier 2020 et, par le fait même, de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) en janvier 2021, le Royaume-Uni a entrepris des pourparlers avec le Canada afin que soit préservé temporairement leur accès préférentiel respectif. Ainsi, en avril 2021, l'Accord de continuité commerciale entre les deux pays est entré en vigueur. Cette entente reprend sensiblement les engagements de l'AECG en matière de produits agricoles et alimentaires. Depuis mars 2021, les deux pays négocient en vue d'un nouvel accord de libre-échange permanent.

Le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO) et le Programme de développement des marchés du dindon et du poulet (PDMDP) d'AAC ont été lancés en avril afin de soutenir les productrices et producteurs de poulet, de dindon et d'œufs en contrepartie des concessions faites en matière d'accès aux marchés dans le PTPGP. De façon plus spécifique, le PIFVO a pour but d'aider les productrices et producteurs de volaille et d'œufs canadiens à moderniser leurs installations, à améliorer leur compétitivité et à s'adapter aux préférences des consommateurs. Un peu plus de 20 millions de dollars devraient être rendus disponibles dès 2021-2022 pour les productrices et producteurs d'œufs d'incubation du Québec. Ce montant sera réservé à nos membres en fonction de parts prédéterminées; il ne s'agit donc pas d'un programme de type « premier arrivé, premier servi ». Le PDMDP vise, quant à lui, à soutenir les activités promotionnelles permettant de distinguer les aliments canadiens de par leur qualité, produits de façon durable et conformes à des normes rigoureuses en matière de bien-être animal. ●

Recherche

Le projet de recherche portant sur les impacts de l'ammoniac et de la poussière sur la santé et le bien-être des travailleurs et des animaux, mené au Québec par des chercheurs de l'Université Laval et de la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) de l'Université de Montréal, s'est poursuivi. Cette étude, financée par l'office national à hauteur de 70 000 \$ pour 2020 et 2021, devrait les guider sur les niveaux d'ammoniac à prescrire au PSA. Les visites de fermes québécoises étant maintenant terminées, l'équipe de chercheurs de l'Université Laval travaille à la compilation finale des données. Nous aimerions remercier toutes les productrices et tous les producteurs participants pour leur précieuse collaboration.

Une autre étude de la FMV, portant sur l'optimisation de la salubrité des viandes dans la filière du poulet à chair, sera lancée dès que le financement nécessaire sera amassé, soit environ 782 000 \$ pour trois ans. De leur côté, les POIQ se sont engagés à verser 8 700 \$ annuellement. Rappelons qu'à terme, les résultats de cette recherche permettront d'améliorer nos stratégies de contrôle et de gestion des risques associés aux maladies avicoles, notamment des salmonelles et celles liées à la salubrité des aliments. ●

RIMAQ et RIPOIQ

Au Québec, seulement un cas de laryngotrachéite infectieuse et un autre de *Mycoplasma gallisepticum* (MG) ont été déclarés dans les troupeaux avicoles commerciaux au courant de l'année. Des compensations ont donc été versées par le biais du Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ). Quant au Régime d'indemnisation des producteurs d'œufs d'incubation du Québec (RIPOIQ), aucune réclamation n'a été soumise puisque les maladies de *Mycoplasma synoviae* ou de *Salmonella* Enteritidis (*S. Enteritidis*) n'ont pas été détectées dans les élevages.

Une révision de certains paramètres des compensations des régimes a été réalisée. Ces ajustements seront appliqués en 2022 et se traduiront par la bonification des montants d'indemnisation prévus pour, notamment, les mesures de biosécurité et la vaccination des troupeaux à proximité. Une hausse des primes du RIMAQ est attendue en 2022 pour les membres de notre secteur. Elle est attribuable, entre autres, à l'augmentation du nombre de cas historiques de MG, une maladie qui aurait un impact important sur le régime si des cas se révélaient chez les reproducteurs. Par contre, aucune modification de coûts n'est attendue pour le RIPOIQ. ●



Affiliation et relations avec les partenaires

Membres

Représentants et activités

POIC

Gyslain Loyer (délégué)

1^{er} vice-président (4 CE / CA)
Comité de gestion de la production
Représentant à la FCA
Réunions de la FCC
AGA Ontario, Colombie-Britannique et Saskatchewan
Groupe de travail sur l'éclosion à la ferme

Simon Doré-Ouellet (gérant)

Réunion des gérants
Réunions publiques et huis clos du CA
Comité de gestion de la production
Comité de la recherche
Comité aviseur

Robert Massé (substitut)

Président de l'ACPOIPC
Réunions publiques et huis clos du CA
Comité de gestion de la production
Comité de la recherche
Comité aviseur

EQCMA

Gyslain Loyer (délégué), David Phaneuf (substitut),
Simon Doré-Ouellet (observateur)
AGA et 5 réunions du CA

Affiliation

UPA

Gyslain Loyer (membre du CE et membre du conseil général)

10 CE
10 conseils généraux
Rencontre des présidents et secrétaires des spécialités
Congrès général
Journée de la rentrée
Table sur la sécurité du revenu
Comité des finances
Comité des résolutions
Comité consultatif de l'immeuble

Simon Doré-Ouellet (directeur général)

Congrès général
Table des secrétaires des groupes spécialisés
Rencontres des présidents et secrétaires des spécialités
Rencontres des directeurs généraux



Tables

Gyslain Loyer

Conseil de promotion de l'agroalimentaire québécois
Coalition exception agricole et alimentaire
(remplacé par David Phaneuf)

Partenaires

Groupes	Activités auxquelles les POIQ ont participé
EVQ	AGA et cellule de crise avicole
FPOQ	AGA et tournoi de golf - Fondation Olo
LCQ	Comité de liaison
AQINAC	Rendez-vous avicole

Fédérations régionales

Gyslain Loyer ou Clément Allard, Lanaudière
Valérie Jutras, Centre-du-Québec
David Phaneuf ou Robert Massé, Montérégie

Engagement social

Les POIQ ont soutenu, encore cette année, des causes et des associations qui rejoignent leurs préoccupations. Ils ont appuyé, par exemple, la Coalition pour l'exception agricole et alimentaire, favorisant l'autonomie et la sécurité alimentaires. Des aides ont également été versées à la Banque alimentaire du Québec, à La Fondation de l'Université Laval et à la Fondation Olo, qui offre, notamment, un soutien alimentaire aux familles vivant dans un contexte de vulnérabilité. ●

Main-d'œuvre

Les POIQ ont participé à la première réunion du Conseil pour le développement de la main-d'œuvre UPA-AGRIcarrières, créé en 2021. Lors de cette rencontre, quatre enjeux ont été abordés : l'attraction, le recrutement et l'intégration de la main-d'œuvre, l'acquisition de compétences, la santé et la sécurité au travail ainsi que la gestion des ressources humaines.

Encore cette année, les productrices et producteurs ont utilisé les outils mis à leur disposition afin de les soutenir dans la formation de leur personnel, soit le Programme d'apprentissage en milieu de travail du secteur avicole ainsi qu'AGRI Compétences, un outil de formation en ligne pour la production d'œufs d'incubation ●

Environnement

Dans le cadre du déploiement du Plan d'agriculture durable 2021-2025 du MAPAQ, les POIQ se sont tout d'abord engagés à soutenir l'amélioration de la biodiversité sur les sites d'élevage d'oiseaux reproducteurs et de production d'œufs d'incubation. Ils souhaitent mettre à la disposition des membres une expertise dans le domaine qui les appuiera dans l'aménagement de haies brise-vent favorables à la présence d'espèces bénéfiques. Par la suite, une demande d'aide financière a été déposée au MAPAQ. Celle-ci permettra de développer, avec la collaboration de partenaires experts, des outils d'accompagnement, tels que des fiches de vulgarisation, des témoignages, un guide d'implantation de haies brise-vent et une liste de ressources. Le projet prévoit l'aménagement d'une vingtaine de sites, dans un délai de trois ans.

En ce qui concerne le dossier de l'énergie, des démarches exploratoires ont été entreprises avec Énergir et Hydro-Québec, par l'entremise de l'Union des producteurs agricoles (UPA), pour le développement du réseau de gaz naturel et du réseau électrique triphasé. ●



Administration

Le conseil exécutif a tenu 11 rencontres et le conseil d'administration 12 réunions en présentiel ou en vidéoconférence, selon les mesures sanitaires en place et les besoins. Les assemblées générales annuelles ont eu lieu le 7 avril par vidéoconférence. Ces instances se sont notamment penchées sur l'élaboration d'un plan stratégique pour 2022-2024. Plusieurs de ces objectifs s'inscrivent dans une perspective de continuité. De nouvelles orientations ont également été ajoutées à l'égard des enjeux d'approvisionnement, du positionnement de l'organisation dans la sphère publique et des incitatifs afin de maintenir le nombre de productrices et producteurs. De plus, le conseil d'administration a établi les principes généraux d'un système de distribution de la croissance des allocations. Des réflexions ont aussi été entamées quant à la révision des processus et des outils administratifs pour l'application du calcul. Cette nouvelle répartition pourrait constituer un important jalon pour le développement de notre secteur.

Les remboursements aux couvoiriers, prévus en vertu de l'entente sur le partage des pertes en lien avec la réduction des placements de poussins pour les périodes de production de poulet A-163 et A-164, se sont terminés en décembre 2021. Soulignons également que la vérification des données des couvoirs a été effectuée à distance par la Régie, encore cette année. En avril, les POIQ ont renouvelé, pour une période de douze mois, l'entente exceptionnelle sur le prix des reproducteurs vivants, conclue à la même période en 2020. Cet ajustement ponctuel à la convention de mise en marché existante a été reconduit en raison des impacts négatifs de la crise sanitaire qui perdurent sur les activités des transformateurs de volaille.

En septembre, les contributions spéciales destinées au fonds de compensation et d'urgence sont passées de 1,25 cent à 0,25 cent par œuf. Cette contribution demeurera en vigueur jusqu'en septembre 2024 afin d'assurer la solidité financière de l'organisation, advenant de nouvelles circonstances exceptionnelles qui nécessiteraient une intervention pécuniaire du syndicat.

Du point de vue réglementaire, des modifications ont été déposées auprès de la Régie en cours d'année en lien avec la création d'un programme de prêt de contingents pour les productrices et producteurs d'œufs d'incubation de races reconnues et sur l'assouplissement des dispositions à l'égard de la production sans quota. Ces modifications au Règlement des producteurs d'œufs d'incubation sur le contingentement et sur les conditions de production ont été approuvées par la Régie dans la décision 12052, en août 2021. Ayant reçu plusieurs commentaires à ce sujet, une demande de suspension de certaines dispositions réglementaires a été soumise par les POIQ en septembre afin d'étudier ces observations. Finalement, des audiences ont été annoncées par la Régie pour février et mars 2022.

Les discussions avec la Régie, les Éleveurs de volaille du Québec et la Fédération des producteurs d'œufs du Québec se sont poursuivies en lien avec les modifications réglementaires déposées en 2019 et 2020 sur la mise à jour des protocoles de biosécurité et des mesures d'autoquarantaine de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA), de même que la déclaration des maladies couvertes par le RIPOIQ et sur le Protocole de dépistage de *S. Enteritidis* à la ferme.

M^{me} Irina Socolova s'est jointe à l'équipe à titre d'auditrice. Cette embauche, jumelée à celle de M^{me} Maryse Jutras en 2020, permettra aux POIQ de lancer leur propre service d'audits et d'accompagnement dès 2022. Elles veilleront à l'application des programmes à la ferme et à la réalisation des audits, ainsi qu'aux collectes d'échantillons en regard du Protocole de dépistage de *S. Enteritidis*. Ces services étaient auparavant offerts par Gestion Qualiterra, que nous souhaitons ici remercier.

En terminant, je souhaite souligner le dévouement et la qualité du travail de toute l'équipe. C'est un réel plaisir de côtoyer des personnes aussi dédiées et rigoureuses. Merci au conseil d'administration et aux membres pour leur confiance, leur rétroaction positive et leur volonté de se dépasser. ●



Marie-Ève Bourdeau
Directrice générale





Rapport du comité de production

Le comité de production s'est réuni à dix occasions par vidéoconférence. Il a ainsi pu s'acquitter de ses mandats découlant du plan conjoint et traiter de certains autres dossiers délégués par le conseil d'administration des POIQ.

Les membres se sont entre autres penchés sur les sujets suivants :

- La révision du PSA;
- Le programme fédéral de compensation pour les concessions faites dans le cadre des négociations commerciales de l'Accord du PTPGP;
- La mise en œuvre d'un projet de recherche sur l'ammoniac;
- Le protocole de dépistage de *S. Enteritidis* à l'arrivée des poussins reproducteurs;
- Les projets de modifications réglementaires portant sur la croissance différenciée et les races reconnues;
- Les conditions et l'opportunité du renouvellement de l'Entente Québec-Ontario.

Négociation de la demande

Les POIC tiennent des réunions en mars, juillet et novembre, lors desquelles l'émission et la révision des allocations octroyées aux provinces sont effectuées. Par la suite, les membres du comité de production se rencontrent pour formuler des propositions qui sont soumises aux deux associations accréditées, soit Les Couviroiers du Québec inc. et Sollio Groupe Coopératif. Ces échanges, au sujet de l'ajustement de la demande, ont permis d'obtenir des consensus afin de déterminer le taux d'utilisation des contingents.

Voici, en un coup d'œil, l'évolution des taux d'utilisation émis en 2021 :

Cycle C-2021

Décembre (2020)	131,0 %
Avril	135,5 %
Juillet (final)	138,75 %

Cycle C-2022

Avril (initial)	138,0 %
Juillet	142,5 %
Décembre	142,5 %

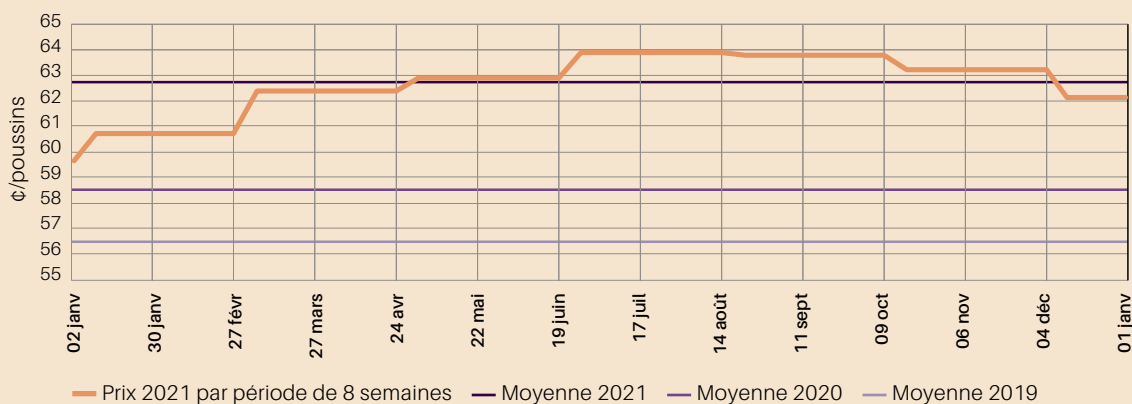
Négociation du prix

L'entente avec les associations accréditées concernant les modalités d'ajustement du prix des œufs d'incubation de poulet à chair a été maintenue. Il n'y a donc pas eu lieu de réunir le comité des prix, tel qu'il est prévu dans les conventions de mise en marché.

L'application de l'entente a engendré sept changements de prix en 2021. Le plus bas (59,71 ¢) a été en vigueur deux jours seulement, en tout début d'année. S'en sont suivies quatre hausses consécutives qui ont culminé durant la période allant du 20 juin au 14 août, à 63,90 ¢. L'année s'est terminée avec trois ajustements à la baisse et un prix final de 62,11 ¢. Le prix moyen payé en 2021 s'est établi à 62,75 ¢. Il s'est avéré plus élevé que ceux des deux années précédentes, qui étaient de 58,57 ¢ en 2020 et de 56,52 ¢ en 2019.

L'entente de prix pour les reproducteurs vivants, conclue en 2020 entre le Conseil québécois de la transformation de la volaille et les POIQ, a été reconduite pour une période d'un an. Le prix négocié s'établit à 0,25 \$ par kilogramme pour les poules de reproduction. ●

Prix aux productrices et producteurs



Source : Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec

L'entente de prix pour les reproducteurs vivants, conclue en 2020 entre le Conseil québécois de la transformation de la volaille et les POIQ, a été reconduite pour une période d'un an.

Rapport sur les programmes

Protocole de dépistage de *S. Enteritidis*

Le protocole de dépistage de *S. Enteritidis*, lancé en début d'année 2020, a été appliqué sans contrainte en 2021. En effet, malgré la pandémie de COVID-19 toujours présente, aucune interruption dans le calendrier des collectes d'échantillons n'a été nécessaire. De plus, un projet pilote sur le dépistage à l'arrivée des poussins, qui avait été suspendu depuis l'entrée en vigueur du protocole, s'est échelonné d'août à décembre et fut réalisé en collaboration avec les compagnies de génétique. Ce dépistage devrait être réalisé pour tous nos membres en janvier 2022. Au total, des collectes d'échantillons ont été effectuées dans 301 poulaillers et lors de 37 livraisons de poussins en 2021. Aucun résultat positif n'a été rapporté.

PSA et PCQOI

L'implantation du PSA, dont l'obligation d'adhésion est inscrite dans le règlement sur le contingentement et sur les conditions de production, a été complétée pour tous les sites de production en respect de la date limite fixée au 1^{er} juin 2021. Le nombre d'audits réalisés s'est maintenu, pour un total de 62 audits complets et de dossiers combinés du PCQOI et du PSA. À noter qu'à compter de janvier 2022, les dépistages de *S. Enteritidis* ainsi que les audits seront effectués par l'équipe des POIQ.

Au cours de la dernière année, les programmes PCQOI et PSA ont été révisés par les POIC. Leur nouvelle version sera bientôt disponible et les modifications entreront en vigueur dès leur publication.

PSA chez les reproducteurs de race légère

Les POIQ ont été informés de la volonté de la Fédération canadienne des couvoirs (FCC) d'implanter son programme de soins aux animaux pour les pondeuses d'œufs de vaccin et les oiseaux reproducteurs de race légère. Après l'examen dudit programme et des échanges avec la FCC, les POIQ ont signifié leur appui à sa mise en place.



Collecte de données sur l'ammoniac

En parallèle au plan de recherche des POIC sur l'ammoniac chez les reproducteurs de poulet à chair, le projet de collecte des données du niveau d'ammoniac dans l'environnement des oiseaux au Québec, mis de l'avant par les POIC en 2019, a pris fin le 31 décembre 2021. La compilation et l'analyse des données sont en cours. L'interprétation des résultats obtenus permettra d'en connaître un peu plus sur l'étendue de la problématique dans la province, puisque la cible spécifiée au Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons semble difficile à atteindre dans certaines situations. L'examen de ces données contribuera aux efforts nationaux dans la révision des exigences du PSA sur les niveaux maximums d'ammoniac dans les poulaillers.



NH₃

L'examen des données contribuera aux efforts nationaux dans la révision des exigences du PSA sur les niveaux maximums d'ammoniac dans les poulaillers.

Système de monitoring des antibiotiques

L'étude de faisabilité de la mise en œuvre d'un système provincial de monitoring des antibiotiques multiespèces s'est terminée, concluant ainsi trois années d'un projet d'envergure. Rappelons que le MAPAQ avait mandaté la FMV pour la réalisation de cette étude et qu'elle a déposé son rapport final en mars 2021. Celui-ci contenait trois recommandations phares visant à faciliter le développement du système au Québec, soit : la proposition d'une structure de gouvernance du programme, la rédaction d'une entente de principes afin d'encadrer la protection et l'accès aux données ainsi que la création d'un observatoire sur les impacts de la surveillance des antibiotiques en santé animale. D'autres phases sont à venir en lien à la mise en place de ces orientations, toujours avec l'implication de la FMV. Si tout se déroule comme prévu, le démarrage du système de monitoring pourrait débuter dès l'automne 2022. ●



Maryse Jutras
Auditrice principale

Rapport sur le contingentement

Une offre de vente par l'entremise du système centralisé de vente de quota a été déposée en 2021 et 22 offres d'achat ont été soumises. Les transferts qui en résulteront seront effectifs pour l'année de contingentement 2023. De plus, trois transactions de quota de gré à gré ont été effectuées dans la production d'œufs d'incubation de poulet à chair.

Aucun ajustement de fin de cycle n'a été nécessaire en 2021. Finalement, 49 baux de location de quota ont été traités, pour un total de 26,1 millions d'œufs échangés entre les productrices et producteurs.

	Quantités	
	Baux	Œufs
Type ponte	4	5,6 M
Type chair	45	20,5 M

D'autre part, pour une troisième année consécutive, aucun cas de force majeure n'a été invoqué par les membres. Quelques productrices et producteurs se sont retrouvés en situation de sous-production pour la première fois.

Dans le cadre des politiques d'exportation, un contingent d'œufs d'incubation de poulet à chair a été émis au cycle C-2021.

En vertu d'une entente de service avec l'office national, les POIQ ont de nouveau fait le suivi et l'administration des deux contrats relatifs à la commercialisation au Québec d'œufs d'incubation de poulet à chair produits au Nouveau-Brunswick. Le mandat confié consiste à s'assurer du respect des conditions de ces ententes en portant une attention particulière aux quantités d'œufs et de poussins ainsi commercialisées afin d'éviter tout débordement sur le marché québécois. Les contributions de ces productrices et producteurs néo-brunswickois sont également recueillies au nom des POIC.



OEufs d'incubation de pondeuse d'œufs

	Cycle P - 2019	Cycle P - 2020	Cycle P - 2021
Quota global	19 642 810	19 642 810	19 642 810
Taux d'utilisation	99,0 %	108,5 %	103,0 %
Quota global ajusté	19 446 382	21 312 449	20 232 094
Reprises ou remises	223	83 311	79 314
Quota émis	19 446 605	21 395 760	20 311 408
Production	19 351 672	21 316 446	20 307 371
Production/quota émis	99,5 %	99,6 %	100,0 %
Croissance de la production par rapport au cycle précédent	7,7 %	10,2 %	-4,7 %

Source : Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec

OEufs d'incubation de poulet à chair

	Cycle C - 2019	Cycle C - 2020	Cycle C - 2021
Quota global	153 467 476	153 467 476	153 467 476
Taux d'utilisation	135,70 %	134,50 %	138,75 %
Quota global ajusté	208 255 365	206 413 755	212 936 123
Reprises, remises, prêts de contingent	4 209 534	6 285 737	6 984 444
Exportations	2 508 840	0	461 400
Quota émis	214 973 739	212 699 492	220 381 967
Production*	216 143 016	214 458 525	216 176 894
Production/quota émis	100,5 %	100,8 %	98,1 %
Croissance de la production par rapport au cycle précédent	-1,3 %	-0,8 %	0,8 %
Ajustements de fin de cycle	1 169 276	1 498 403	0

Source : Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec

* Les données présentées dans le tableau ci-dessus ne constituent pas la production du Québec pour l'année 2020. Elles font état du nombre d'œufs produits et non produits utilisés aux fins de l'application de l'entente conclue avec les acheteurs accrédités, en raison de la crise sanitaire et de ses répercussions sur les placements de poussins.

Relève

L'aide financière prévue dans les dispositions du Programme d'aide au démarrage a été octroyée aux personnes admissibles suivantes : M. David Phaneuf de Ferme Fatran inc., ainsi que M^{me} Audrey Bélanger et M. Maxime Bélanger de Ferme Lafeuille inc.

L'année 2021 marque le 40^e anniversaire du plan conjoint des POIQ. Pour souligner l'occasion, ces derniers ont obtenu, auprès de la Régie, une exemption afin de devancer la tenue de la cinquième édition du PENP. Pour la réalisation de cet événement, le comité d'évaluation des candidatures s'est rencontré afin d'organiser l'appel des candidatures, la préparation du guide des procédures d'inscription de même que le traitement des demandes d'informations et d'inscriptions. Le point culminant a eu lieu le 9 juillet dernier, alors que s'est déroulé le tirage au sort parmi les candidatures s'étant qualifiées. La chance a souri à Caroline Wolfe, dont le dossier avait été retenu pour une deuxième fois en vue du tirage. Sa ferme sera située dans la municipalité de Saint-Ambroise-de Kildare, dans la région de Lanaudière, et son premier troupeau entrera en production en 2023.

Nous vous rappelons que le PENP prévoit l'octroi d'un prêt permanent de contingent de plus d'un million d'œufs d'incubation de poulet à chair par année à une nouvelle productrice ou un nouveau producteur respectant tous les critères d'admissibilité. La quantité émise varie en fonction des fluctuations du marché. ●



Benoit Michaud
Agent de commercialisation

Statistiques



Œufs d'incubation de poulet à chair - Sommaire du marché

Provenance des œufs	2021		2020		2019	
Production québécoise	216 368 087	79,6 %	210 503 750	82,4 %	216 060 402	81,6 %
Importation	53 202 544	19,6 %	42 325 359	16,6 %	46 453 882	17,6 %
Marché interprovincial	2 092 020	0,8 %	2 619 322	1,0 %	2 160 532	0,8 %
Total des œufs de toutes provenances	271 662 651	100,0 %	255 448 431	100,0 %	264 674 816	100,0 %
Destination des œufs	2021		2020		2019	
Mis en incubation au Québec	271 124 211	99,8 %	255 397 671	100,0 %	261 563 456	98,8 %
Exportation	462 840	0,2 %	0	0,0 %	2 508 840	0,9 %
Marché interprovincial	75 600	0,0 %	50 760	0,0 %	602 520	0,2 %
Total des œufs de toutes destinations	271 662 651	100,0 %	255 448 431	100,0 %	264 674 816	100,0 %



Poussins de poulet à chair

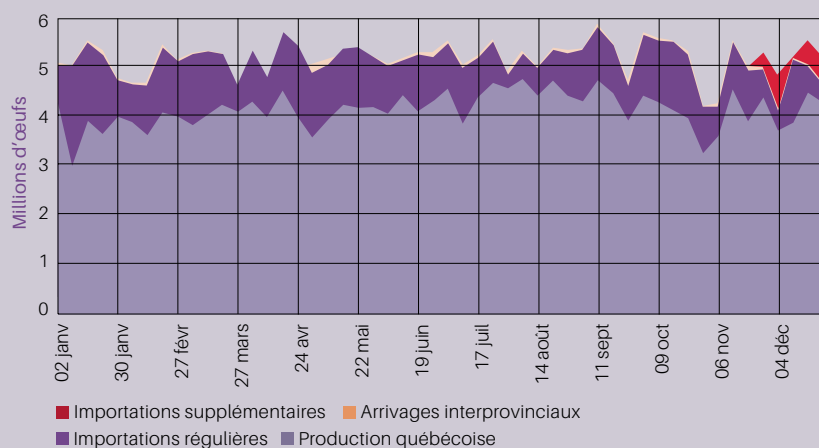
Provenance des poussins	2021		2020		2019	
Production québécoise	224 735 867	97,0 %	212 608 939	97,6 %	217 800 878	97,3 %
Importation	6 828 684	2,9 %	5 189 911	2,4 %	5 939 218	2,7 %
Marché interprovincial	41 762	0,0 %	103 614	0,0 %	56 223	0,0 %
Total des œufs de toutes provenances	231 606 313	100,0 %	217 902 464	100,0 %	223 796 319	100,0 %
Destination des poussins	2021		2020		2019	
Placés au Québec	214 136 023	92,5 %	202 598 712	93,0 %	208 017 584	92,9 %
Exportation	4 637	0,0 %	2 644	0,0 %	3 296	0,0 %
Marché interprovincial	17 465 653	7,5 %	15 301 108	7,0 %	15 775 439	7,0 %
Total des poussins de toutes destinations	231 606 313	100,0 %	217 902 464	100,0 %	223 796 319	100,0 %

Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada et Institut de la statistique du Québec

Approvisionnement en œufs

Hebdomadaires

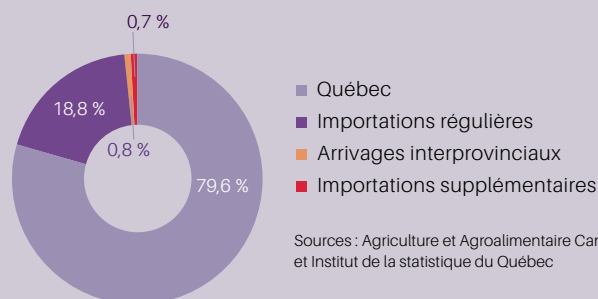
Les approvisionnements hebdomadaires des couvoirs durant l'année 2021 ont fluctué entre 4,2 et 5,9 millions d'œufs. Les importations régulières ont représenté une plus grande part des approvisionnements en première moitié d'année, moment où la quantité disponible de production québécoise était moindre. Les arrivages d'œufs en provenance d'autres provinces ont été plus nombreux de juin à septembre. Quelques importations supplémentaires ont été comptabilisées en fin d'année.



Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada et Institut de la statistique du Québec

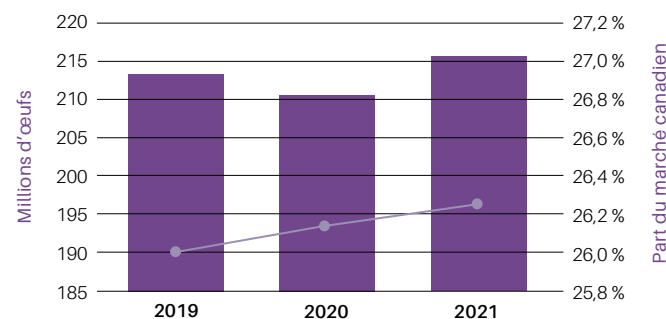
Annuels

Les productrices et producteurs québécois ont expédié 216,4 millions d'œufs aux couvoirs. Les importations se sont établies à 53,2 millions d'œufs, dont près de 2 millions, à la suite de l'émission de permis supplémentaires.



Production et part du marché canadien

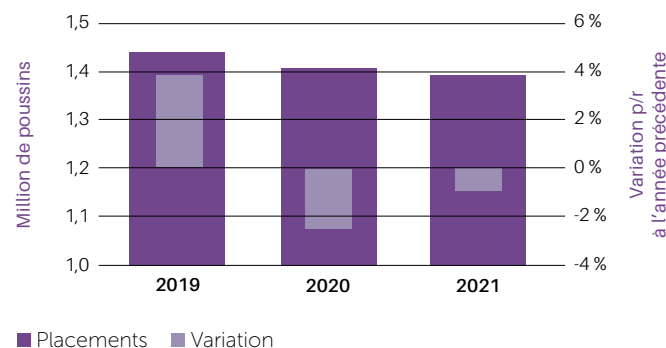
La production québécoise dédiée au marché canadien s'est chiffrée à 215,8 millions d'œufs. Cette quantité représente une augmentation de 5,3 millions par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, la portion du marché canadien occupée par le Québec s'est établie à 26,24 %, soit une hausse de 0,1 point de pourcentage comparativement à 2020. La part de l'allocation du Québec à l'échelle canadienne était de 26,7 %.



Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Placements de femelles de reproduction

Les placements de femelles de reproduction d'un jour qui ont été payées ont totalisé 1,39 million en 2021 au Québec, une baisse de 0,9 % par rapport à l'année précédente.

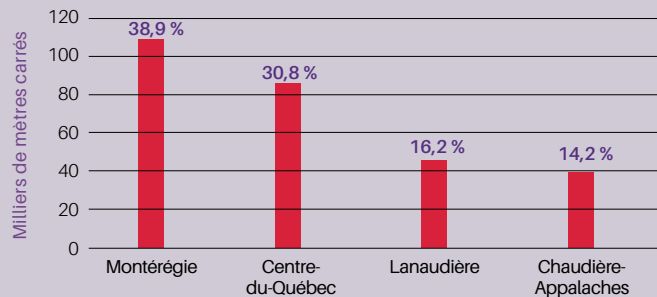


Source : Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec

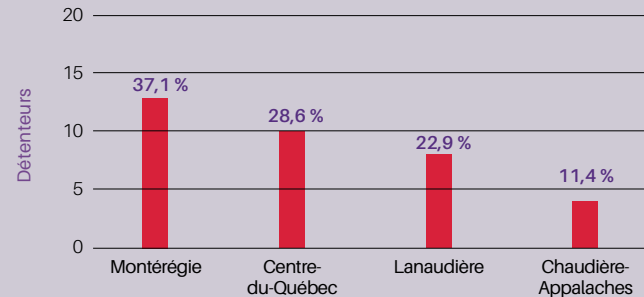
Répartition régionale

Quotas détenus et détenteurs de quota

Un peu moins de 70 % des 278 126 m² de quota de production émis sont exploités sur le territoire des fédérations de la Montérégie et du Centre-du-Québec. Les régions de Lanaudière et Chaudière-Appalaches se partagent les autres unités. Par ailleurs, près de 89 % des détenteurs de quota et de prêt de contingent sont situés dans les trois premières régions tandis que Chaudière-Appalaches en regroupe 11,4 %.



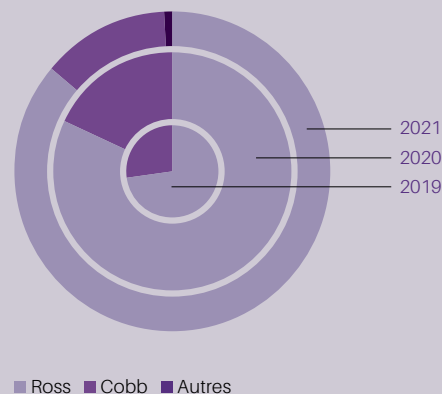
Source : Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec



Source : Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec

Portrait de l'utilisation des lignées

Les oiseaux reproducteurs Ross ont été plus nombreux dans la production, atteignant 86,2 % des parts de marché, soit un bond de plus de 4 points de pourcentage, tandis que la lignée Cobb a représenté 13,0 %. Pour sa part, la race Hubbard a effectué un retour en sol québécois.



Source : Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec

Productivité

La productivité par poule d'un jour qui a été payée a été la plus élevée jamais enregistrée en valeur uniformisée pour un même âge d'abattage, surpassant l'ancienne marque établie en 2018. En valeur absolue, elle a été la plus élevée des trois dernières années. L'âge moyen pondéré d'abattage a, quant à lui, augmenté de 1,4 et 2,2 semaines par rapport à 2019 et 2020 respectivement. D'autre part, le taux moyen annuel d'éclosion a diminué en 2021, se chiffrant à 83,34 %. Il était de 83,76 % en 2020 et de 83,93 % en 2019. La montée de l'âge d'abattage en est probablement la raison principale. ●

Paramètres	2019	2020	2021
Productivité (nb d'œufs) par poule un jour payé -valeur absolue	150,6	151,2	160,1
Productivité (nb d'œufs) par poule un jour payé -valeur uniformisée (60 sem.)	148,8	151,3	155,2
Âge moyen pondéré annuel d'abattage (en semaines)	60,8	60,0	62,2
Taux moyen annuel d'éclosion	83,93 %	83,76 %	83,34 %

Sources : Institut de la statistique du Québec et les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec 555, boul. Roland-Therrien, bureau 515, Longueuil (Québec) J4H 4E7 • 450 679-0530 • poi@upa.qc.ca • poi.qc.ca